



BANQUE CENTRALE DU CONGO
COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE
Kinshasa, République Démocratique du Congo

COMMUNIQUE

Le Comité de Politique Monétaire a tenu, ce jeudi 10 septembre 2020, sous la présidence de Monsieur Déogratias MUTOMBO MWANA NYEMBO, Gouverneur de la Banque Centrale du Congo, sa huitième réunion ordinaire de l'année.

Au cours de cette séance, le Comité a été informé de l'évolution récente de la conjoncture économique tant au niveau national qu'international et a examiné les perspectives économiques pouvant influencer sur l'orientation de la politique monétaire au cours de prochains mois.

Il en ressort globalement ce qui suit :

Au plan international,

La conjoncture reste marquée par la réouverture quasi-généralisée des activités économiques à travers le monde, en dépit de deuxièmes vagues dans certains pays. Il convient de relever que l'énorme préjudice économique, financier et social causé par la crise sanitaire de la Covid-19 continuerait à peser, jusqu'à la fin de l'année, sur les perspectives économiques de la majorité des pays du monde. D'après le rapport de la Banque mondiale sur la productivité, les effets négatifs de cette pandémie ont contribué à grever davantage la croissance de la productivité et à limiter la capacité des économies, notamment émergentes, à augmenter les revenus à long terme. Pour rappel, la croissance de la productivité dans ces pays demeure inférieure à 20 %. Elle se situe à seulement 2 % dans les pays à faible revenu.

Dans cet environnement difficile et plein d'incertitudes quant à la trajectoire de la maladie et son impact réel sur les économies, les décideurs politiques sont encouragés à : (i) relancer les investissements dans le capital humain et physique, (ii) favoriser la redistribution des ressources en faveur des secteurs plus productifs, (iii) susciter l'adoption des technologies et les innovations et (iv) promouvoir un environnement institutionnel et macroéconomique solide.

Concernant l'évolution des cours mondiaux des matières premières, ceux intéressant l'économie congolaise, se sont globalement inscrits en hausse au mois d'août 2020 à la suite des effets combinés d'une contraction de l'offre et d'un relèvement de la demande mondiale impulsée par la reprise de l'économie chinoise.

Ainsi, le cours du cobalt, produit stratégique pour la RDC, a enregistré une forte hausse mensuelle de 15,3 %, se situant à 32.911,0 USD alors que celui du cuivre, principal produit d'exportation, a légèrement augmenté de 1,8 % en s'établissant en moyenne, à 6.446,7 USD la tonne métrique. Quant au cours du baril du pétrole, il a connu une hausse de 4,5 %, se fixant en moyenne à 45,1 USD le baril au mois sous examen.

Au plan national,

Les dernières estimations de la croissance économique, sur base des données à fin juin 2020, renseignent une contraction de l'économie congolaise de -1,7 %, moins importante que celle estimée en mars de -2,4 %. Cette amélioration est tirée par la croissance dans le secteur minier, dopée par la hausse des cours mondiaux et une forte production à la suite du confinement des travailleurs dans les sites miniers.

Pour ce qui est du baromètre de conjoncture, le solde global d'opinions s'est amélioré, bien que négatif, pour s'établir à -6,1 % contre -15,1 % le mois précédent, attestant un regain de confiance des chefs d'entreprises quant à l'évolution de la conjoncture à court terme.

Sur le marché des biens et services, il a été noté une décélération du rythme de formation des prix au mois d'août. En effet, en rythme mensuel, le taux d'inflation s'est établi à 1,26 % en août venant de 2,95 % au mois de juillet, portant le cumul annuel à 13,61 %. En glissement annuel, le taux d'inflation s'est établi à 15,67 %. A conditions inchangées, l'inflation se situerait à 20,88 % à fin décembre 2020.

En ce qui concerne les finances publiques, les opérations financières de l'Etat au mois d'août se sont clôturées avec un déficit de 20,0 milliards de CDF, lequel a été financé principalement par une quotité des ressources tirées de l'Appui budgétaire du FMI. En effet, les ressources mobilisées par le Trésor se sont chiffrées à 500,2 milliards de CDF face à un niveau des dépenses de 520,2 milliards. Le CPM s'est dit préoccupé par la faible mobilisation des ressources publiques, dans un contexte d'épuisement progressif de l'appui budgétaire du FMI, et des risques potentiels sur le cadre macroéconomique. A cet effet, le CPM lance un appel urgent pour la mise en œuvre rapide des réformes préalables à la négociation d'un programme à moyen terme avec le FMI, lequel permettrait d'élargir la marge de manœuvre budgétaire.

Sur le marché des changes, une légère appréciation de la monnaie nationale a été observée sur les deux segments, pour la première fois depuis le début de l'année en cours, à la suite des mesures prises par la Banque Centrale et le Gouvernement. En effet, à fin août 2020, le cours de change indicatif s'est situé à 1.960,9 CDF le dollar américain et le taux parallèle à 2.011,0 CDF, soit des appréciations mensuelles respectives de 0,8 % et 1,1 %.

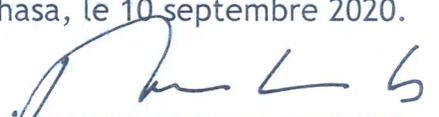
sur ressources propres.

S'agissant du secteur monétaire, un resserrement de la liquidité bancaire a été notée, induite par le durcissement de la politique monétaire. L'assèchement du marché monétaire s'est traduit par la baisse de la demande des titres ainsi que par la chute de l'encours du Bon BCC, lequel s'est contracté à 6,0 milliards de CDF à fin août contre 27,5 milliards le mois précédent.

S'agissant des Perspectives, le Comité de Politique Monétaire souligne l'urgence d'accélérer la mise en œuvre des réformes sectorielles essentielles afin de soutenir la reprise des activités économiques, laquelle est de nature à améliorer l'offre des biens et des services ainsi qu'à renforcer la stabilité du cadre macroéconomique. Le Comité préconise notamment une intensification des réformes fiscales tendant à renforcer la mobilisation des ressources intérieures et d'atteindre, à moyen terme, une pression d'au moins 15 %. Pour sa part, la BCC se tient prête à utiliser tous ses instruments de politique monétaire et de change, en cas de besoin, pour préserver les acquis actuels en matière de stabilité du cadre macroéconomique.

De ce qui précède, le Comité a maintenu inchangé son dispositif de politique monétaire. Ainsi, le taux directeur est demeuré à 18,5 %. Les coefficients de la réserve obligatoire sur les dépôts en devises à vue et à terme sont maintenus respectivement à 13,0 % et 12,0 % et ceux appliqués aux dépôts en monnaie nationale à vue et à terme à 0,0 %. Le lissage des fluctuations courantes de la liquidité s'effectueront avec les enchères périodiques des Bons de la BCC.

Fait à Kinshasa, le 10 septembre 2020.


Déogratias MUTOMBO MWANA NYEMBO

Président.

